

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19: Rouen, le 01/07/2020

EXPÉRIMENTATION D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE COORDINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une solution numérique innovante, baptisée Entr'Actes, sera prochainement expérimentée en Normandie, et plus précisément dans le Nord Cotentin.

Cet outil favorisera la coordination entre les professionnels de santé, les établissements de santé, les EHPAD, les laboratoires de biologie et les pharmacies. Il permettra de fluidifier la prise en charge des patients du territoire et facilitera notamment le dépistage, le suivi et le retour à domicile après hospitalisation des patients suspects d'infection à COVID-19.

Ce projet est porté par l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmiers, l'Union Régionale des Professionnels de Santé biologistes et la Plateforme Territoriale d'Appui du Nord Cotentin.

Il bénéficie d'une subvention de l'Etat de **539 000 €**, dans le cadre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

« Le soutien du FNADT permet à l'URML de porter une action innovante dans le domaine des systèmes d'information, qui favorise la coordination entre les professionnels de santé de la ville, les établissement de santé et les acteurs du champs social et médico-social. », précise le Dr Antoine Leveneur, Président de Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie.

Le FNADT a vocation à soutenir les actions qui concourent à mettre en œuvre la politique d'aménagement et de cohésion des territoires. Chaque année, une partie des crédits est déléguée aux préfets de région. En 2020, l'enveloppe allouée à la Normandie s'élève à 5,74 M€.

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

Mél: pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine 76036 ROUEN Cedex L'amélioration de l'accès aux soins figure parmi les priorités du FNADT. C'est ainsi que, comme le projet Entr'Actes, l'Etat accompagne à hauteur de 480 000 € et 83 000 € l'expérimentation d'une offre de soins mobile ("médicobus") et le déploiement de la télémédecine dans l'arrondissement de Mortagne-au-Perche dans l'Orne, ainsi que l'équipement du Pôle de santé libéral et ambulatoire Saint-Laurent à Caen à hauteur de 283 000 €.

En savoir plus sur le FNADT:

www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/Grands-dossiers/Investissements-publics/FNADT/ Le-fonds-national-d-amenagement-et-de-developpement-du-territoire

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

 $M\'el: \underline{pref-communication@seine-maritime.gouv.fr}$